

BESOIN D'AIDE ?

La mairie de Marines est labellisée FRANCE SERVICES :
les agents d'accueil de la mairie vous accueillent et vous aident
pour effectuer vos démarches

Communiquer avec ses proches, déclarer ses impôts, suivre la scolarité de ses enfants, faire une demande de carte vitale... Tout, ou presque, se fait en ligne de nos jours. Or, ces démarches sont parfois difficiles lorsqu'on est peu habitué à l'utilisation des plateformes numériques.



Les agents d'accueil de la mairie vous reçoivent et vous aident à effectuer vos démarches administratives du quotidien en ligne :



HORAIRES & CONTACT :
Lundi, mercredi et vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Mardi : 12h-18h30
Jeudi : 13h30-17h
01 30 39 70 21
contact.france-services@
mairie-marines.org

- Déclarer vos impôts (déclaration simple), déclarer une nouvelle situation, adapter votre prélèvement à la source, consulter vos avis d'imposition, etc.

- Actualiser votre situation auprès de la CAF,

- Vous actualiser, consulter les offres d'emploi sur la plateforme Pôle Emploi,

- Renouveler ou faire une première demande de carte d'identité ou de passeport, faire une demande de carte grise, faire un changement d'adresse sur une carte grise, s'inscrire sur les listes électorales, etc.

- Faire vos démarches sur ameli.fr et consulter vos en-cours, remboursements, etc.



France Services, c'est aussi un espace dédié aux usagers avec un espace numérique en libre-accès et un bureau confidentialité équipé d'un système de visio-conférence

Vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien :

- Un document à transmettre en urgence à un organisme et vous n'avez pas accès à un scanner ou vos proches ne sont pas disponibles.

- Votre connexion internet est momentanément interrompue et vous devez impérativement effectuer des démarches administratives.

- Vous devez avoir un rendez-vous en visio-conférence et vous n'avez pas l'équipement nécessaire.

Autant de services que nous pouvons vous proposer et de solutions que nous pouvons vous apporter.

France Services est avant tout un service de proximité. Le transport à la demande réservé aux personnes de 62 ans et plus est tout à fait adapté, que vous soyez marinois ou habitants de la CCVC, pour vous rendre dans notre structure.

Pour toutes vos démarches, notre structure France Services vous propose 3 niveaux d'accueil :

- 1 une aide directe apportée par nos agents,
- 2 l'organisation de visioconférence avec un partenaire,
- 3 la mise en place de rendez-vous avec un expert.